

# Règlement du 13<sup>ème</sup> Raid d'Orientation des boucles de la Seine

## 1- Le principe :

Le RAID'OBS du 01 février 2025 est une course d'**orientation** à allure libre et en autonomie complète, par équipe de 2 à 4 coureurs.

Le RAID'OBS est une des étapes du Challenge des Raids d'Orientation Normands piloté par la Ligue de Normandie de Course d'Orientation (<https://liguenormandiecoursedorientation.fr/>).

Au programme, trois parcours de course d'orientation nocturne au choix, mesurés en distance réelle (optimale) :

- un parcours RAIDEUR, de 21 km environ, départ/**briefing 17h45**.

- un parcours ORIENTEUR, de 14 km environ, départ/**briefing 18h15**.

- un parcours TROTTEUR, de 8 km environ, de niveau facile (conseillé pour les débutants en orientation), **ATTENTION départ 18h30** pour le lieu du briefing.

Utilisation de doigt électronique sportident pour pointer les balises.

Si vous n'avez pas de pointeur sportident, vous devrez en emprunter un à l'organisateur ; prévoir un **chèque de caution de 60 € à donner à l'accueil le jour de la course**.

Dans l'après-midi, possibilité de participer à une randonnée/orientation :

- un parcours RAND'OBS, de 2 heures environ, pour les randonneurs, orientation très facile (ATTENTION départs entre 14h et 14h30 ; fermeture du circuit à 17h).

## 2- Assurances, inscription :

Toute personne, ou son représentant légal, qui participe à une des courses devra impérativement avoir sa propre assurance de responsabilité civile. Et par le fait même de son inscription, il dégage les organisateurs de toutes responsabilités et de toutes poursuites.

L'organisation ne sera pas tenue responsable de tout vol ou perte d'objet lors de l'épreuve.

• **Inscription RAND'OBS** (randonnée d'orientation) : pas besoin de certificat médical pour le RAND'OBS : l'inscription se fait via le lien suivant : <https://forms.gle/w8fbaTB1Ajd7aefE9> ou sur place le samedi 01 février entre 14h et 14h30.

### • Inscription aux courses nocturnes :

Pour participer aux parcours RAIDEUR, ORIENTEUR et TROTTEUR du RAID'OBS, il faut :

- Etre muni d'une licence FFCO (Fédération Française de Course d'Orientation),
- **Ou**, sinon, les non-licenciés FFCO majeurs devront attester qu'ils ont pris connaissance du questionnaire de santé fédéral et des 10 règles d'or édictées par le club des cardiologues.
- Pour les non-licenciés mineurs, le représentant légal attestera qu'il a été répondu non à toutes les rubriques du questionnaire de santé du sportif mineur (à défaut un certificat médical de moins de 6 mois à la date d'inscription sera demandé).

Les licences autres que FFCO (Fédération Française de course d'Orientation) ne peuvent être acceptées pour des raisons d'assurance, il n'existe pas d'accord entre les différentes fédérations.

Les documents (questionnaire de santé fédéral et 10 règles d'or édictées par le club des cardiologues) sont disponibles sur le site d'inscription et sur le site du club.

**PAS d'inscription sur place !!!**

Il sera délivré aux participants non licenciés FFCO un pass'orientation (coût 3 €), une licence ponctuelle valable la durée de l'épreuve.

Les mineurs de 16 ans et plus (jusque l'année 2009 incluse) peuvent s'inscrire sur le parcours ORIENTEUR.

Les mineurs de 13 ans et plus (jusque l'année 2012 incluse) peuvent s'inscrire sur le parcours TROTTEUR, à condition pour les 13, 14 et 15 ans d'être accompagnés d'une personne majeure (sauf pour les licenciés FFCO H/D14 en 2025, autorisés à courir non accompagnés).

Les mineurs ne sont pas autorisés à courir sur le parcours RAIDEUR.

## 3- Tarifs d'inscription

Licencié COBS : gratuit (prise en charge par le club).

**19 € par personne** pour le parcours RAIDEUR. (Licencié FFCO : 16 €)

**17 € par personne** pour le parcours ORIENTEUR. (Licencié FFCO : 14 €)

**13 € par personne** pour le parcours TROTTEUR. (Licencié FFCO : 10 €)

**6 € par carte** pour le parcours RAND'OBS.

### Inscription pour les courses nocturnes :

Cette inscription comprend : la fourniture des cartes, l'organisation des épreuves, la licence « compétition-journée » obligatoire, la sécurité de l'épreuve, et une soupe à l'arrivée.

L'inscription se fait en ligne sur le site suivant : <http://www.engage-sports.com/raidobs-2025>

Chaque inscription sera validée dès réception complète du bulletin d'engagement, des droits d'inscription et de l'attestation ou d'un numéro de licence FFCO 2025 valide, vérifiés par l'organisateur. Seuls les dossiers complets seront retenus.

Pour toutes questions : [cobsraidobs@gmail.com](mailto:cobsraidobs@gmail.com)

Les vainqueurs du challenge 2023/2024 doivent nous contacter par mail afin que le club fournisse un code pour l'inscription de leur équipe ([cobsraidobs@gmail.com](mailto:cobsraidobs@gmail.com)).

#### **4- Le déroulement :**

- Passage obligatoire à l'accueil ouvert à partir de 13h30 (RAND'O) puis 16h00. Les coureurs y récupéreront les dernières consignes et leur doigt électronique en échange d'un chèque de caution de 60 € à l'ordre du COBS.

- **Pas de vestiaires** (et pas de douches).

- Les membres de l'équipe ne doivent jamais se séparer pendant l'ensemble de l'épreuve (sauf autorisation de la part de l'organisation). Des points de contrôle (passages obligatoires avec pointage) devront être franchis sur le parcours pour récupérer les cartes suivantes.

- **ATTENTION**, chaque coureur est prié de **respecter** les interdictions, le code de la route et les **instructions des signaleurs** lors des traversées de route (certaines sont très passantes).

- Le temps de parcours est limité. Des pénalités sous forme de balises retirées pourront être appliquées en cas de dépassement. Circuits fermés à 22h30 (donc les équipes doivent être rentrées avant 22h30 pour être classées).

- Une soupe est fournie (penser à apporter votre bol pour limiter l'empreinte écologique) et possibilité de réserver un repas (tartiflette, salade et fruit) pour 10 €, avec paiement obligatoire lors de l'inscription en ligne : apporter assiettes et couverts svp.

- vente de crêpes (1 €), bière (2 € le verre de 25 cl) et jus de fruit (1 € le verre) : apporter son gobelet

#### **5- Le matériel obligatoire :**

- Chaque équipe doit se munir d'une boussole, d'une couverture de survie, **d'un téléphone portable (numéro donné sur le site d'inscription)**, d'un stylo ou feutre... et d'un bon orienteur.

- Chaque équipier doit se munir d'un sac étanche contenant le ravitaillement solide et liquide nécessaire à plusieurs heures d'effort, d'un système d'éclairage performant, **d'un gilet fluo avec un système réfléchissant** ... et d'une bonne condition physique (il est conseillé d'avoir les jambes couvertes).

Votre attention sur le fait que même si cette épreuve est semi-urbaine, des zones de bois seront traversées par les parcours orienteur et raideur (mais pas le parcours trotteur). Elles sont très pentues et peuvent être humides.

#### **6- Informatique et droit à l'image**

Les fichiers dans lesquels figurent les renseignements communiqués lors de l'inscription sont soumis aux dispositions de la loi du 6 janvier 1978 informatique et liberté. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression auprès des organisateurs.

Sauf demande expresse contraire adressée par courrier aux organisateurs, vous autorisez les organisateurs à utiliser les photos et vidéos prises durant l'épreuve à des fins promotionnelles sur leurs sites internet ainsi que sur tout autre support. En outre, vous renoncez définitivement à réclamer aux organisateurs toutes formes de rémunérations et autres droits pour l'utilisation de ces images.

#### **7- Annulation/remboursement**

L'organisation n'effectuera aucun remboursement d'inscription pour annulation après le lundi 27 janvier.

En cas de demande écrite avant le lundi 27 janvier, les droits d'inscription seront remboursés (mais les frais du site d'inscription seront retenus).

En cas de force majeure ou d'obligation réglementaire (alerte météorologique orange ou rouge, avis de la préfecture, contraintes sanitaires ...), les organisateurs pourront prendre la décision de modifier ou d'annuler l'épreuve. Les concurrents ne pourront pas prétendre à un remboursement du prix de l'engagement.

#### **8- Le classement :**

Un seul classement sera établi à l'arrivée. Il s'établit d'abord selon le nombre de balises poinçonnées puis du temps mis par l'équipe, en tenant compte des éventuelles pénalités.

L'inscription à ce raid implique l'acceptation pleine et entière de ce présent règlement. D'autres consignes et précisions seront données par mail peu avant la course et au briefing avant le départ. Tout manquement à l'une de ces consignes pourra valoir disqualification.